



SCHWEIZERISCHE PSORIASIS UND VITILIGO GESELLSCHAFT
SOCIÉTÉ SUISSE DU PSORIASIS ET DU VITILIGO
SOCIETÀ SVIZZERA DI PSORIASI E DI VITILIGINE

Scheibenstrasse 20
Postfach
3000 Bern 22
Tel. +41 31 359 90 99
info@spvg.ch
www.spvg.ch

Convocation à l'assemblée générale 2024 de la SSPV

Date: le lundi 25 mars 2024
Heure: de 18h30 à 20h00 env.
Lieu: Comme l'année dernière, l'assemblée se déroulera par vidéoconférence.
Délai d'inscription: le lundi 11 mars 2024

Chers membres,

Vous êtes conviés à participer à notre assemblée des membres ordinaire 2024 (durée env. 1h30). Nous allons à nouveau tenir l'assemblée générale par vidéoconférence. Si vous vous êtes inscrit par la poste ou par e-mail, vous recevrez une semaine avant l'assemblée un lien avec les instructions pour participer à la vidéoconférence.

Les demandes à l'assemblée générale doivent être adressées par écrit jusqu'au **11 mars 2024**, par la Poste à la SSPV, case postale, 3000 Berne 22, ou par e-mail à info@spvg.ch.

Si vous désirez consulter à l'avance les documents relatifs aux différents points à l'ordre du jour, vous pouvez les demander par la Poste ou par e-mail à la SSPV.

Nous vous remercions de bien vouloir vous inscrire d'ici au **11 mars 2024** au moyen du formulaire ci-joint, ou par e-mail à info@spvg.ch.

Nous nous réjouissons de vous voir nombreux à participer à l'Assemblée générale.

Pour le Comité

lic. rer. pol. Niklaus Weiss, Président



SCHWEIZERISCHE PSORIASIS UND VITILIGO GESELLSCHAFT
SOCIÉTÉ SUISSE DU PSORIASIS ET DU VITILIGO
SOCIETÀ SVIZZERA DI PSORIASI E DI VITILIGINE

Scheibenstrasse 20
Postfach
3000 Bern 22
Tel. +41 31 359 90 99
info@spvg.ch
www.spvg.ch

Ordre du jour

1. Election des scrutatrices et liste de présence
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale 2022
4. Adoption du rapport annuel 2022 du Comité
5. Présentation des rapports annuels 2022 des responsables de groupes régionaux
6. Adoption des comptes annuels 2022, avec le rapport de l'organe de révision, et décharge au Comité
7. Adoption du budget annuel 2023, avec fixation des cotisations des membres
8. Traitement des demandes du Comité et des membres
9. Divers